

Ministère
de l'Instruction Publique
et des Beaux-Arts

Beaux-Arts

DIVISION

des

SERVICES D'ARCHITECTURE

MONUMENTS HISTORIQUES

HAUTE-GARONNE.

-o-

République Française

Palais Royal, le 19 MAI 1909

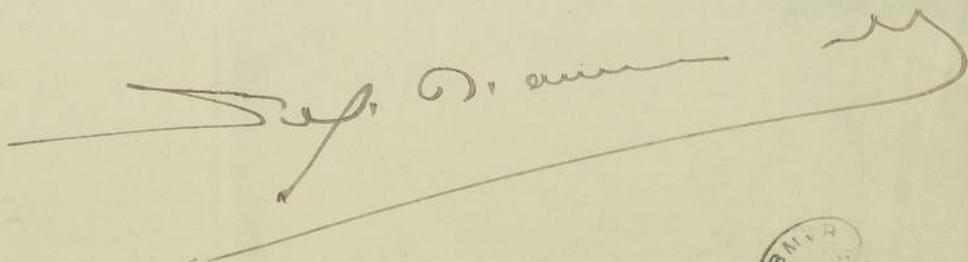
Monsieur,

En réponse à votre lettre du 11 mai courant, dont je vous remercie, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la Sous-Commission des Monuments Préhistoriques, sachant d'avance qu'elle pouvait compter sur votre concours, vous a délégué, dans sa dernière séance, à la surveillance des monuments des départements de l'Ariège, de l'Aveyron et de la Haute-Garonne.

Des indications plus explicites vous seront d'ailleurs données à brève échéance par une lettre postérieure.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments bien distingués.

Le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts,



Monsieur CARTAILHAC, Correspondant de l'Institut, à Toulouse.

